Avis : document traduit

La revue de conformité de ce programme a été réalisée et rédigée en anglais par l'évaluateur externe. Le présent document est la traduction française de cette revue, produite par eSafetyFirst. L'évaluateur n'a pas révisé la traduction. En cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise prévaut.

Revue de conformité

eSafetyFirst Canada

Cours en ligne sur la sécurité incendie et les extincteurs

Le présent document a pour objet d'exposer la revue de conformité du cours en ligne sur la sécurité incendie et les extincteurs d'eSafetyFirst Canada (eSafetyFirst). Le cours a été visionné en entier, puis examiné chapitre par chapitre afin de vérifier que le contenu atteint les résultats d'apprentissage requis aux fins de la conformité.

Lors de l'évaluation d'un cours en ligne de **formation sur la sécurité incendie et les extincteurs**, les résultats d'apprentissage doivent concilier la sensibilisation de base du travailleur, les habiletés pratiques d'intervention d'urgence et la conformité aux exigences légales.

Au Canada, la sécurité incendie en milieu de travail est régie par un ensemble de compétences fédérales, provinciales et municipales qui se chevauchent :

- **Autorité légale :** le ***Code national de prévention des incendies du Canada 2020 et le Code national du bâtiment du Canada 2020*** imposent la conformité au propriétaire de l'immeuble et à l'employeur, établissent les pouvoirs d'application et encadrent l'adoption municipale du code de prévention des incendies.
- **Normes visant le bâtiment et l'exploitation :** le **Code national de prévention des incendies du Canada (CNPI)** et ses équivalents provinciaux (p. ex. le *Code de prévention des incendies de l'Ontario*, le *Fire Code de la Colombie-Britannique*) fixent les exigences obligatoires visant l'entretien des extincteurs portatifs (en concordance avec la norme **NFPA 10**), la maîtrise des risques d'incendie et les plans de sécurité incendie des immeubles.
- **Lois en matière de santé et de sécurité au travail :** les **lois et règlements provinciaux en matière de SST** (p. ex. la LSST de l'Ontario, WorkSafeBC, l'OHS de l'Alberta) obligent les employeurs à informer les travailleurs des dangers présents

en milieu de travail, à fournir l'équipement et le matériel de protection appropriés et à former les employés aux procédures d'urgence.

Le cours en ligne couvre la théorie nécessaire à la sécurité incendie et à la sensibilisation aux extincteurs; il ne comporte aucun volet pratique. Le cours d'eSafetyFirst offre également un article d'information complémentaire étoffé sur la sécurité incendie et la formation sur les extincteurs, que l'on trouve ici : https://esafetyfirst.com/fr/blogue/securite-incendie-et-extincteurs-prevention-et-protection/. Le cours et le matériel complémentaire fournissent à l'apprenant l'information assurant une sensibilisation suffisante à la sécurité incendie et aux extincteurs. Le cours valide la compréhension du volet théorique au moyen de questionnaires.

Les résultats d'apprentissage attendus ci-dessous sont présentés directement selon la structure des modules du cours. Les révisions requises ou les suggestions d'amélioration sont indiquées à la fin de chaque module :

Toutes les mesures correctives sont indiquées en caractères **ROUGE GRAS** .

1. Introduction à la sécurité incendie

Ce module de base porte sur la science du feu, sur la façon dont les incendies se déclarent et se propagent, et sur la reconnaissance des caractéristiques fondamentales nécessaires pour prévenir les pertes par incendie en milieu de travail.

Résultats d'apprentissage attendus

Pour satisfaire à la conformité, l'apprenant devrait être en mesure, au terme de cette section, de faire ce qui suit :

- **Expliquer la chimie du feu :** décrire le « triangle du feu » (chaleur, combustible, oxygène) et le « tétraèdre du feu » (ajoutant la réaction chimique en chaîne non inhibée) pour expliquer comment les incendies se déclarent, se maintiennent et s'éteignent.
- **Classer les types d'incendies :** distinguer les cinq classes normalisées d'incendie selon les normes NFPA et le code de prévention des incendies :
    - **Classe A :** combustibles ordinaires (bois, papier, déchets)
    - **Classe B :** liquides et gaz inflammables (essence, solvants, propane)
    - **Classe C :** équipement électrique sous tension (appareils, câblage, moteurs)
    - **Classe D :** métaux combustibles (magnésium, titane, sodium)

    - **Classe K :** milieux de cuisson commerciale (huiles végétales, graisses animales)
- **Comprendre le comportement et la propagation du feu :** reconnaître les stades de développement d'un incendie et les modes de transfert de chaleur (conduction, convection, rayonnement) qui causent une propagation rapide.
- **Reconnaître les obligations et les droits légaux :** comprendre les obligations de l'employeur et du travailleur en vertu de la législation provinciale en matière de SST et de la *Loi sur la prévention et la protection contre l'incendie* en ce qui a trait à la sécurité incendie en milieu de travail.

Ce module fait plus que satisfaire à la conformité; il traite également de ce qui suit :

- Un survol des méthodes de lutte contre l'incendie
- Il présente un tableau des différents types d'extincteurs, exposant les résultats attendus et les réactions possibles
- Il traite des causes courantes d'incendie et des différents combustibles.
- Il présente un survol de la NFPA et de la CSA et explique leur rôle en matière de sécurité incendie et de prévention.

2. Gestion du risque d'incendie

Ce module porte sur l'identification proactive des dangers, la conformité en matière d'entreposage, les inspections courantes et les éléments clés du programme de prévention des incendies de l'employeur.

Résultats d'apprentissage attendus

Pour atteindre la conformité, l'apprenant devrait être en mesure, au terme de ce module, de faire ce qui suit :

- **Reconnaître les risques d'incendie courants en milieu de travail :** inspecter les lieux de travail pour y déceler les principaux risques d'incendie, comme la surcharge des circuits ou le câblage défectueux, un mauvais entretien des lieux (accumulation de déchets combustibles), les voies de sortie obstruées et la mauvaise exécution des travaux à chaud.
- **Appliquer les mesures d'entreposage des matières inflammables et combustibles :** expliquer les méthodes sécuritaires d'entreposage, de manutention et d'élimination des matières dangereuses selon le Code national de prévention des incendies et la réglementation SIMDUT-SGH (p. ex. l'utilisation de bidons de sécurité approuvés, la mise à la terre et la liaison équipotentielle des contenants, et les armoires d'entreposage à résistance au feu).

- **Comprendre les séparations coupe-feu et les moyens d'évacuation :** reconnaître la fonction de sécurité essentielle des portes coupe-feu, des écrans coupe-fumée et des voies de sortie d'urgence dégagées — y compris l'interdiction légale stricte de bloquer une porte coupe-feu en position ouverte ou d'encombrer les corridors de sortie. **Ce point est traité dans les activités pertinentes du module 2 et approfondi au module 3, sous la protection contre l'incendie**
- **Résumer les éléments d'un programme de prévention des incendies :** exposer les éléments essentiels d'un plan de prévention des incendies efficace, y compris les inspections courantes des dangers, l'entretien de l'équipement (avertisseurs, gicleurs, extincteurs) et la formation de sensibilisation des employés.

Ce module satisfait à la conformité en traitant de toutes les exigences ci-dessus, mais il va plus loin et aborde la sécurité incendie et la gestion du risque sur les chantiers de construction.

Deux points à souligner au sujet de la sécurité incendie dans les bureaux :

1. ~~Il serait bon, lors des révisions futures, d'ajouter une diapositive sur les chaufferettes portatives placées sous les bureaux. Elles surchargent souvent les circuits et causent des incendies du simple fait d'être une source de chaleur à proximité de matières combustibles.~~ **Ce point a été ajouté à la diapositive pour corriger le problème. 2.** ~~Le module traite de la surcharge des circuits, mais il devrait aussi mentionner la mise en série de barres d'alimentation (brancher l'une dans l'autre). Il s'agit d'une source d'incidents liés au feu en forte croissance dans les bureaux.~~ **Une diapositive traitant et corrigeant ce problème a été ajoutée.**

3. Procédures d'urgence en cas d'incendie

Ce module porte sur la préparation opérationnelle, les plans d'action d'urgence, la prise de décision sécuritaire pendant un incendie actif ainsi que le choix et l'utilisation pratiques des extincteurs portatifs.

Résultats d'apprentissage attendus

Au terme de cette section, l'apprenant sera en mesure de faire ce qui suit :

- **Se repérer dans un plan de sécurité incendie du lieu de travail :** décrire les procédures d'urgence habituelles en milieu de travail, y compris la reconnaissance des signaux d'alarme incendie, la connaissance des voies d'évacuation principales et secondaires, des points de rassemblement désignés et du dénombrement du personnel.

- **Appliquer les protocoles d'intervention d'urgence immédiate :** poser les bons gestes initiaux dès la découverte d'un incendie — souvent structurés selon le protocole **R.A.C.E.** :
    - **R**escue : secourir ou éloigner toute personne en danger immédiat.
    - **A**larm : donner l'alarme (actionner le déclencheur manuel le plus proche et composer le 911).
    - **C**ontain : confiner le feu (fermer les portes derrière soi).
    - **E**xtinguish ou Evacuate : éteindre ou évacuer.

Le cours n'emploie pas cet acronyme, mais cela ne nuit pas aux résultats ni à la conformité. Il serait peut-être bon de l'adopter lors des révisions futures.

- **Évaluer s'il faut combattre le feu ou évacuer :** évaluer si un feu naissant (petit, à un stade précoce) peut être combattu en sécurité au moyen d'un extincteur portatif, en fonction de son ampleur, du niveau de fumée, de la présence d'une voie de sortie dégagée et de la formation reçue.
- **Choisir le bon extincteur portatif :** apparier le type d'extincteur approprié (à eau sous pression, au CO_2, à poudre chimique, à agent chimique humide, de classe D) à la classe d'incendie visée, afin d'éviter des réactions désastreuses (p. ex. éviter un extincteur à eau de classe A sur un feu électrique de classe C ou un feu de liquides de classe B).
- **Appliquer la technique d'utilisation P.A.S.S. :** démontrer une connaissance étape par étape de l'utilisation d'un extincteur portatif selon la méthode **P.A.S.S.** :
    - **P**ull : retirer la goupille de sécurité.
    - **A**im : viser la base du feu avec la buse ou le boyau (et non les flammes).
    - **S**queeze : presser la poignée ou la gâchette pour libérer l'agent.
    - **S**weep : balayer la base du feu d'un côté à l'autre jusqu'à extinction.
- **Assurer la sécurité après l'extinction :** expliquer les gestes immédiats après l'extinction, notamment reculer en sécurité sans tourner le dos à la zone d'incendie, surveiller une reprise du feu, évacuer si la tentative échoue et signaler tout extincteur déchargé afin qu'il soit remis en état sans délai.
- **Reconnaître les exigences d'inspection des extincteurs :** retenir les consignes de base d'inspection visuelle des extincteurs portatifs (p. ex. vérifier que le manomètre est dans la zone verte, que le sceau de sécurité est intact, que l'appareil est accessible et monté, et que les étiquettes d'inspection mensuelle sont à jour conformément à la norme NFPA 10 et au code de prévention des incendies).

Ce module satisfait à la conformité en traitant de toute la matière ci-dessus. Il aborde également ce qui suit :

- L'intégration des notes de service sur le code de prévention des incendies mis à jour.
- L'évacuation des employés en situation de handicap.
- La présentation des avertisseurs à un et à deux stades, avec exemples sonores.
- Les immeubles de grande hauteur et les étages de transfert.

Quelques points à souligner :

- ~~Diapositive 31 : l'affiche d'extincteur est en espagnol. Elle ne devrait en principe être bilingue que dans un immeuble fédéral, ou en français au Québec.~~ **Une image révisée a été ajoutée pour corriger ce point**
- ~~La diapositive de fin habituelle se trouve à la diapositive 53, mais il reste encore 5 diapositives.~~ **Corrigé**

Dans l'ensemble, le cours est conforme à la législation applicable en matière de SST ainsi qu'aux lois et aux normes de sécurité incendie. Quatre changements mineurs devraient être apportés lors de la prochaine révision.



Kevin Barrett CRSP CRM 13-4856